

## **Mesures d'assainissement CIA Fusion CIA – CEH POUR UNE SOLUTION NEGOCIEE : MOBILISATION**

Le 24 novembre 2010, la Commission des finances du Grand Conseil a modifié le projet de loi du Conseil d'Etat sur les mesures de pré-assainissement de la CIA, et a alourdi la facture que devra payer le personnel pour l'assainissement de sa caisse de pension. Ainsi, les collaborateurs-trices devront assumer 50% des cotisations supplémentaires LPP de la CIA. Par cette modification, les partis de l'Entente s'attaquent à l'un des piliers fondamentaux du système de retraite de la fonction publique : la participation de l'employeur à hauteur de 2/3 des cotisations.

Cette véritable provocation est d'autant plus inacceptable qu'elle met en péril les négociations difficiles que le SIT et le Cartel intersyndical du personnel de la fonction publique et du secteur subventionné mènent depuis des mois dans le cadre du projet du Conseil d'Etat de fusion les caisses de pension CIA et CEH. En effet, la participation de l'employeur à hauteur de 2/3 des cotisations constitue l'un des principes irréductibles que nous défendons dans le cadre de ces négociations.

Le SIT appelle donc le personnel de la fonction publique cantonale et du secteur subventionné à répondre fortement à ce signal d'hostilité lancé par la droite, en participant nombreux-ses et déterminé-e-s à la

# **MANIFESTATION**

## **du Cartel intersyndical**

**jeudi 16 décembre 2010**  
**devant les canons de l'Hôtel-de-Ville**  
**de 16h45 à 18h30**

**Pour le maintien de la participation de l'employeur à 2/3 des cotisations**  
**Pour le maintien d'un système de retraite favorable aux bas salaires**  
**Pour la garantie d'une retraite décente pour toutes et tous**  
**Pour la prise en compte de la pénibilité du travail**

**Services débordés,  
personnel surchargé,  
prestations menacées,**

# **budget rabeté !**

*Alors qu'en décembre 2009, le Cartel intersyndical a déposé une série de pétitions faisant état du manque d'effectifs criant dans de nombreux services de l'Etat et institutions subventionnées, non seulement ces demandes ne sont que partiellement entendues, mais la Commission des finances a décidé de rabeter le projet de budget déposé par le Conseil d'Etat.*

Voilà des années que, subissant les mesures d'austérité budgétaire, le personnel est soumis à une dégradation de ses conditions de travail, au prix de sa santé et de la dégradation des prestations publiques. Faire plus avec moins, voilà le régime sec auquel il a été soumis, alors que les besoins de la population, notamment sociaux du fait de la crise économique, ne cessent d'augmenter.

La réponse de la droite ? Coupes dans le projet de budget 2011 ! Aux hôpitaux universitaires de Genève, où les files d'attente augmentent et où le personnel se démène pour assurer au mieux la prise en

charge des patient-e-s, ce sont 4 millions qui sont rayés du projet de budget, soit l'équivalent de 40 postes !

Dans la culture, toutes les subventions sont rabetées, augmentant ainsi la précarité du secteur. L'arrogance de la droite n'a aucune limite : elle coupe 5 postes dans le service stratégique de la Direction générale de la mobilité uniquement pour punir ce service des conséquences des travaux en cours sur les routes du canton, alors que c'est précisément d'effectifs supplémentaires dont l'administration aurait besoin pour sortir de l'ornière. Efficience ? Non, irresponsabilité !

**Le 16 et le 17 décembre, le Grand Conseil devra voter le budget 2011.  
Le SIT appelle le personnel à participer à la**

## **MANIFESTATION du Cartel intersyndical jeudi 16 décembre 2010 devant les canons de l'Hôtel-de-Ville de 16h45 à 18h30**

- ⇒ AFIN DE DIRE NON AUX COUPES DANS LE BUDGET 2011**
- ⇒ POUR STOPPER LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
- ⇒ POUR MAINTENIR ET DEVELOPPER LES PRESTATIONS PUBLIQUES**